

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
TENUE LE JEUDI 25 septembre 2014 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin**

PRÉSENCES : 88 professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.
91 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

AG-25-09-14-00 Projet d'ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2014.
5. Élection de trois membres au conseil d'administration de l'UQTR désignés par les professeurs.
6. Élection d'un membre de la commission des études de l'UQTR désigné par les professeurs : Secteur 4, Départements de génie et de mathématiques et informatique
7. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
8. Résultats des élections
9. Levée de l'assemblée

AG-25-09-14-01 Vérification du quorum

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 40 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

AG-25-09-14-02 Désignation d'un animateur pour la rencontre

Le président invite l'Assemblée à désigner le professeur Ghyslain Parent comme animateur de la rencontre.
Le professeur Parent accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

AG-25-09-14-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais prévus pour la rencontre.

Sur motion présentée par le conseil syndical et dûment appuyée par la professeure Marie-Josée Plouffe du Département de philosophie et des arts, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR.

AG-25-09-14-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2013

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs qui a eu lieu le 26 septembre 2013.
Il s'informe de la conformité du procès-verbal.

Sur la proposition de la professeure Diane Saint-Laurent du Département de psychologie, dûment appuyée par le professeur Frank Crispino du Département de chimie, biochimie et physique, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR tenue le 26 septembre 2013.

AG-25-09-14-05 Élection de trois membres au conseil d'administration de l'UQTR désignés par les professeurs

L'animateur propose à l'Assemblée d'agir comme président d'élection et invite cette dernière à désigner deux scrutateurs.

L'assemblée désigne les professeures Marie-Josée Plouffe du Département de philosophie et des arts et Mariane Gazaille du Département de langues modernes et de traduction à titre de scrutatrices.

L'animateur rappelle que les professeurs ont droit à trois représentants au conseil d'administration de l'UQTR.

L'animateur indique que les postes sont occupés actuellement par la professeure Éliane Moreau du Département des sciences de la gestion (fin du mandat en février 2015), des professeurs Sylvain Beaudry du Département des sciences comptables (fin du mandat en décembre 2014) et Louis Marchildon du Département de chimie, biochimie et physique (fin du mandat en février 2015).

Le président d'élection remercie, au nom de l'Assemblée, les professeurs du conseil d'administration pour leur dévouement durant les trois dernières années.

Le choix des administrateurs par les professeurs est entériné par le conseil des ministres du gouvernement du Québec et les délais peuvent parfois être très longs.

La période de mise en candidature se terminait le 16 septembre à 17 h.

À ce moment, le secrétariat avait reçu les candidatures suivantes en ordre de réception :

- Le professeur Christian Linard du Département de chiropratique, appuyé par le professeur Jean-Claude Bernatchez.
- Le professeur Lionel Berthoux du Département de biologie médicale, appuyé par le professeur Carlos Reyes-Moreno.
- La professeure Éliane Moreau du Département des sciences de la gestion, appuyée par le professeur Saïd Zouiten.

L'animateur invite les candidats à dire quelques mots sur leurs motivations à représenter les professeurs au conseil d'administration de l'UQTR.

À la fin des présentations, l'animateur rappelle les modalités et les périodes de votation.

Le président d'élection précise que les professeurs affectés aux campus de Québec et de Longueuil pourront également voter électroniquement comme le prévoient les statuts du Syndicat.

AG-25-09-14-06 Élection des représentants des professeurs à la commission des études

Le président d'élection rappelle que les professeurs de l'UQTR ont droit à sept représentants à la commission des études.

Les candidats sont désignés selon des secteurs de regroupement des départements et selon qu'ils occupent ou non un poste de direction d'enseignement et de recherche.

La convention collective prévoit qu'il ne peut y avoir à la commission des études moins de deux et plus de trois professeurs occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Les professeurs ont reçu par courriel un bulletin de mise en candidature. La période de mise en candidature se terminait le 16 septembre à 17 h. Le président d'élection rappelle

que la candidature ne peut occuper un poste de direction d'enseignement et de recherche puisque trois professeurs de la commission des études occupent déjà un tel poste.

Pour le secteur 4 regroupant les départements de génie et de mathématiques et informatique, le secrétariat n'a reçu aucune candidature. Le poste est actuellement occupé par le professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et informatique.

L'article 105 des statuts du Syndicat prévoit la fermeture de la période de mise en candidature seulement s'il y a au moins une candidature répondant aux critères.

L'animateur fait donc appel à l'Assemblée afin d'obtenir la candidature d'un professeur provenant du secteur 4 et n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Après quelques minutes d'attente, le président constate qu'il n'y a pas de candidature. Il rappelle toutefois que la procédure prévoit que le professeur Goupil occupera le poste jusqu'à la désignation de son successeur lors de l'Assemblée générale du mois de mars 2015.

AG-25-09-14-06 Ajournement de l'assemblée

L'animateur rappelle que le dépouillement des bulletins aura lieu le vendredi 26 septembre à 12 h et propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'à ce moment.

AG-25-09-14-07 Résultats des élections

Le vendredi 26 septembre à 12 h, les professeures Marie-Josée Plouffe du Département de philosophie et des arts et Mariane Gazaille du Département de langues modernes et de traduction, désignées à titre de scrutatrices, procèdent au dépouillement des bulletins.

Les scrutateurs constatent que **91** professeurs ont exercé leur droit de vote. Ils confirment les résultats suivants :

- La professeure Éliane Moreau du Département des sciences de la gestion : 75 votes pour, 8 votes contre, 8 abstentions
- Le professeur Christian Linard du Département de chiropratique : 70 votes pour, 7 votes contre, 14 abstentions
- Le professeur Lionel Berthoux du Département de biologie médicale : 76 votes pour, 9 votes contre, 6 abstentions.

AG-25-09-14-08 Levée de l'assemblée

L'assemblée est formellement levée après le dépouillement des bulletins le vendredi 26 septembre à 12 h 30.

L'animateur de l'assemblée

Le secrétaire de l'assemblée

Ghyslain Parent

Alain Gamelin